

Zeitschrift: Nachrichten der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare und der Schweizerischen Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles de l'Association des Bibliothécaires Suisses et de l'Association Suisse de Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 24 (1948)

Heft: 1

Artikel: Bibliothèques et documentation

Autor: Bourgeois, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-770896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NACHRICHTEN

DER VEREINIGUNG
SCHWEIZER. BIBLIOTHEKARE
und der
SCHWEIZER. VEREINIGUNG
FÜR DOKUMENTATION

Redaktion :
Schweizer. Landesbibliothek, BERN

NOUVELLES

DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES SUISSES
et de
L'ASSOCIATION SUISSE
DE DOCUMENTATION

Rédaction :
Bibliothèque nationale, BERNE

24. Jahrg.
Januar-Februar

1948 No 1

24^e année
Janvier-février



BIBLIOTHÈQUES ET DOCUMENTATION

Il y a une année, les *Nouvelles* changèrent de programme et de présentation, dans l'intention de mieux refléter la vie de l'ABS dans toutes ses manifestations importantes et de devenir une source d'informations sur l'activité des bibliothèques à l'étranger. Aujourd'hui à nouveau, elles font peau neuve, obéissant à l'adage : « l'union fait la force ».

Les augmentations que subirent, vers la fin de l'année dernière, les prix du papier, de l'impression et du brochage mirent très sérieusement en danger l'existence de notre modeste publication. A elle seule, l'ABS n'eût jamais trouvé les moyens de faire paraître en 1948 comme en 1947 six numéros de 24 pages chacun. Et c'eût été regrettable, car notre organe, dans sa nouvelle forme, avait trouvé le meilleur accueil auprès de nos membres. Fallait-il donc faire marche arrière et baisser le pavillon devant l'ennemi ? Mieux valait, sans doute, se faire un allié et vaincre *viribus unitis*.

Pour cela, il était tout indiqué de s'adresser à l'ASD. Car celle-ci avait, en 1946 déjà, exprimé le désir de se joindre à l'ABS dans l'édition d'un organe commun. Les documentalistes ont bien leur revue internationale publiée par la FID. Mais celle-ci ne peut s'intéresser à nos problèmes spécifiquement suisses qui demandent pourtant à être étudiés et discutés sur un forum accessible à tous. Une enquête menée auprès des membres de l'ASD en décembre dernier, leur proposant de mettre ce projet à exécution moyennant une augmentation de la cotisation annuelle, révéla l'unanimité quasi totale de cette corporation et nous permit de soumettre le cas au Comité de l'ABS qui à son tour acquiesça. Il fut décidé que l'ABS supporterait deux tiers, l'ASD un tiers des frais, en chargeant la rédaction de composer les fascicules selon cette proportion, dans la mesure du possible. Si le présent numéro ne réalise pas encore cette

constitution idéale, c'est que le temps nous a quelque peu fait défaut. Nous comptons sur les membres de l'ASD pour nous fournir, dans toutes nos rubriques, suffisamment de matière pour que nous puissions donner à notre revue le caractère qu'elle doit avoir.

La rédaction s'efforcera de condenser, autant que possible, la substance présentée dans les *Nouvelles*. Elle se propose de donner, en règle générale, deux à trois articles de fond, de 4 à 6 pages en moyenne. Les chroniques donneront la préférence aux nouvelles d'actualités — mouvement du personnel, acquisitions remarquables, expositions, etc. — réduisant au strict nécessaire les résumés des rapports annuels. Les analyses documentaires seront plus concises que par le passé, quittes à perdre un peu de leur coloris personnel. Enfin, lorsqu'un livre ou un article de revue semblera suffisamment caractérisé par son titre, il n'en sera pas donné de résumé. Ainsi, nous espérons que les bibliothécaires n'auront pas à regretter trop la place cédée aux documentalistes.

La publication en commun des *Nouvelles* ne manquera point d'affermir encore les liens nombreux qui unissent déjà nos deux Associations. A l'origine — pourquoi ne pas le rappeler — bibliothécaires et documentalistes, en Suisse comme ailleurs, se regardaient un peu comme des chiens de faïence sur une cheminée. Mais ils savaient que, comme ces bibelots, ils se faisaient pendant et ne pouvaient se passer les uns des autres. Ce fut avec cette conviction que se séparèrent tous ceux qui, comme le soussigné, assistèrent à la première prise de contact à Berne, en 1929. Les relations entre les deux groupements devinrent de plus en plus fréquentes, et un nouvel échange d'idées eut lieu à Genève en 1937, dans le cadre d'une assemblée générale de l'ABS. On y parla de définitions, de points de vue et de méthodes ; le résultat le plus précieux fut la résolution votée par l'ABS « d'entrer en relation avec le Comité suisse d'études de documentation (aujourd'hui ASD), afin d'étudier avec lui la possibilité de coordonner les efforts faits de part et d'autre pour faciliter les recherches ». Dès lors, les contacts furent ininterrompus. Chaque Association devint membre collectif de l'autre et envoya d'office un représentant à son comité. Il n'est guère de part et d'autre de commission qui ne se compose de délégués des deux groupements. Et la pratique enseigna mieux que toute théorie ce qui est fief des bibliothécaires et ce qui est apanage des documentalistes. Entre les deux domaines s'étendent de larges communaux dans lesquels chacun peut s'aventurer aussi loin qu'il lui plaît. Par les *Nouvelles*, les membres de nos deux Associations apprendront à se mieux connaître encore, au grand profit de tous ceux qu'elles cherchent à servir.

Pierre BOURGEOIS.

g. 1948, 613.